

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École L'Arpège 2018-2019**

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 17 octobre 2018 à 17h00 à l'école L'Arpège

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Josée Lalonde, présidente
Caroline Houlé, parent
Marie-Claude Landry, parent
Karine Darveau, parent
François Lake-Héon, enseignant
Marie-France Roy, enseignante
Myriam Jodoin, représentante du service de garde
Nadine Boudreau, technicienne en éducation spécialisée

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Picard, directrice

Absents :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 17h10

La Présidente accueille les membres et constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde.

Il est proposé par Myriam Jodoin et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel :

CÉ #17-10-2018-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #17-10-2018-02	<p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 septembre 2018</p> <p>Marie-Claude Landry propose l'adoption du procès-verbal qui avait été déposé le 19 septembre 2018.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>4. QUESTION DU PUBLIC</p> <p>Aucun public</p>
CÉ #17-10-2018-03	<p>5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS</p> <p>5.1 Normes et modalités 2018-2019.</p> <p>Il est proposé par Marie-Claude Landry d'adopter les normes et modalités telles que présentées. À noter qu'elles seront déposées sur les site de l'école L'Arpège.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ #17-10-2018-04	<p>5.2 Danse d'Halloween 26 octobre 2018 (pour approbation)</p> <p>Des élèves de 6^e année organisent une soirée de danse Halloween le 26 octobre 2018 de 19h00 à 21h00. Les profits de la soirée iront pour l'hôpital Sainte-Justine.</p> <p>Il est proposé par Caroline Houlé d'approuver la tenue de la danse d'Halloween.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ #17-10-2018-05	<p>5.3 Apprentissage liés à des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) 2018-2019</p> <p>Mme Picard présente la planification annuelle des apprentissages liés à des contenus en orientation scolaire et professionnelle qui seront vécu au 3^e cycle.</p> <p>Il est proposé par Caroline Houlé d'approuver la planification annuelle déposée.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ #17-10-2018-06	<p>5.4 Rapport annuel 2017-2018</p> <p>Mme Picard dépose le rapport annuel pour adoption.</p> <p>Il est proposé par Marie-Claude Landry d'adopter le rapport annuel tel que présenté</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

	<p>6. CORRESPONDANCE Aucune correspondance</p>
	<p>7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE</p>
	<p>8. VARIA</p> <ul style="list-style-type: none"> • COURS D'EDUCATION A LA SEXUALITE <p>MARIE-CLAUDE LANDRY VOULAIT CONNAITRE LES MODALITES D'ENTREE EN VIGUEUR DU PROGRAMME D'EDUCATION A LA SEXUALITE. MME PICARD REpond QUE CELUI-CI SERA EN VIGUEUR DES LE MOIS DE JANVIER PROCHAIN. UNE PLANNIFICATION SERA DEPOSEE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT POUR APPROBATION.</p> <p>9. INFORMATION DES AUTRES MEMBRES</p> <p>9.1 Parole aux enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Caroline Daunais-D'Amours a donné une conférence dans le cadre du congrès des enseignants du préscolaire. De plus, suite à cette conférence, plusieurs intervenants du milieu numérique ont fait appel à son expertise pour soit, rédiger un article de la revue du préscolaire et offrir d'autres conférences soient à l'AQUOPS et au REFER. Bravo ! nous sommes fiers d'elle • M. François Lake-Héon a également été approché pour produire des capsules vidéos. Une belle reconnaissance. • La sortie au Mont St-Hilaire fut un grand succès • La sortie aux pommes du préscolaire s'est bien déroulée également. • L'activité de la rentrée : Les cadres contenant des galets de rivières peints dans l'esprit de respecter l'individualité de chacun sont exposés à la bibliothèque. • La visite de M. Stéphane Paradis au 3^e cycle a connu encore une fois un franc succès. <p>9.2 Parole au service de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les quelques journées pédagogiques préparées depuis septembre se sont déroulées à merveille. Le taux de fréquentation est bon et les élèves sont très heureux. <p>9.3 Parole au personnel de soutien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rien à signaler si ce n'est que les activités de formation vont bon train encore une fois cette année.
	<p>10. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : 28 novembre 2018 À 18H00</p>
	<p>11. LEVÉE DE LA SÉANCE</p>

CÉ #17-10-2018-07

Il est proposé par **Marie-Josée** et résolu :
Que la séance soit levée à 17h57

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



(signature)

Marie-Josée Lalonde, présidente



(signature)

Martine Picard, directrice